
Ingénieur d'études

Métier

- Secteurs d'activité

Les ingénieurs d'études concourent à l'élaboration, à la mise au point et au développement des techniques scientifiques nouvelles ainsi qu'à l'élaboration de leurs résultats. Ils ont une mission générale de valorisation des résultats de la recherche et de diffusion de l'information scientifique et technique. Ils peuvent se voir confier des missions de coopération internationale, d'enseignement ou d'administration de la recherche.

- Diplôme reconnu

- Conditions de travail

Recrutés dans des domaines spécifiques (informatique, archéologie, biologie, ...), ils sont affectés dans les services patrimoniaux des directions régionales des affaires culturelles (inventaire, archéologie, monuments historiques), dans les services de recherche du ministère (centre de restauration et de recherche des musées de France, laboratoire de recherche des monuments historiques), ..

- Perspectives de carrière

- Qualités requises

- Conditions d'accès

Ouvert sans conditions d'âge : aux titulaires d'un titre d'ingénieur reconnu par l'Etat, aux titulaires d'un titre universitaire étranger jugé équivalent à un diplôme d'ingénieur par la commission interministérielle d'équivalence.

- Formation conseillée

Etudium vous aide à réussir votre concours :

Votre formation :

- Délai de réception de votre test d'évaluation : 24h par mail et 48h par courrier postal
- Délai de correction : 3 jours par mail et une semaine par courrier postal. Chaque correction est effectuée par un expert des concours du cadre d'emploi.
- Durée de formation : parcours de formation établi dès votre inscription en fonction de votre date de concours
- Garantie d'un programme personnalisé en fonction de votre niveau
- Suivi pédagogique assuré par des experts